



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Document unique de pilotage de l'EPLE**

### **Projet d'établissement et Contrat d'objectifs tripartite 2025 – 2030**

**Entre le collège Bois de Nèfles,  
L'académie de la Réunion,  
Le Département de La Réunion.**

Référence : Circulaire du 01/07/2024 parue au BO n° 29 du 18 juillet 2024 - Simplification du processus et des instruments de pilotage des EPLE

## Table des matières

<b>PARTIE 1 - Bilan de l'évaluation de l'établissement – les orientations stratégiques .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 2 – Projet d'établissement 2025 - 2030 .....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 3 – Contrat d'objectifs 2025 – 2030 .....</b>	<b>7</b>
<b>1 - Les objectifs opérationnels .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Objectif opérationnel 1 – Titre .....</b>	<b>7</b>
<b>Objectif opérationnel 2 – Titre .....</b>	<b>8</b>
<b>Objectif opérationnel 3 – Titre .....</b>	<b>9</b>
<b>2 - Utilisation de la part d'autonomie .....</b>	<b>10</b>
<b>3 – Remplacement de courte durée .....</b>	<b>11</b>
<b>4 - Durée et Signature du Contrat d'objectifs .....</b>	<b>12</b>

## PARTIE 1 - Bilan de l'évaluation de l'établissement – les orientations stratégiques

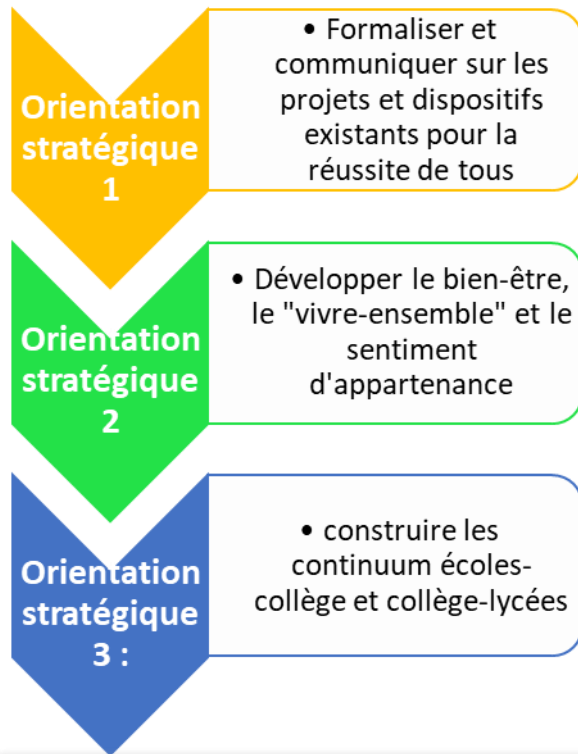
Situé dans la commune de Saint Denis, le collège Bois de Nèfles porte le nom du quartier dans lequel il est implanté. C'est le seul collège hors éducation prioritaire (HEP) du secteur. L'Indice de Position Sociale (IPS) du collège est de 96, supérieur à la moyenne académique des établissements HEP. C'est un établissement mixte socialement avec un contexte favorable aux apprentissages. Depuis la rentrée 2024, le collège accueille 850 élèves répartis en 31 classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Parmi ces élèves, 55 % sont des filles, 33 % sont boursiers et 65 % sont demi-pensionnaires.

Depuis 2020, le collège est tête de PIAL avec 16 établissements rattachés, il assure la gestion de 75 AESH.

Points de vigilance – marges de progrès	Points forts, ressources
<p>□ La prise en charge des élèves repérés en difficulté à leur arrivée au collège et tout au long de leur scolarité dans l'établissement doit être renforcée, l'accompagnement personnalisé doit s'exprimer davantage en remédiation, le tutorat doit être développé</p>	<p>les résultats supérieurs aux moyennes académiques au brevet et au CFG : en 2022 86% de réussite au DNB série générale, 100% au DNB professionnel et 100% au certificat de formation général (CFG)</p>
<p>Dans de nombreux domaines, les pratiques sont peu innovantes, il faut encourager toutes les tentatives et « accepter de prendre des risques ».</p>	<p>une poursuite d'étude majoritairement en 2<sup>nd</sup>e GT en Lycée général, en 2<sup>nd</sup>e PRO ou en CAP en lycée professionnel avec d'excellent taux de passage en première</p>
<p>Les acteurs de projets sont souvent les mêmes au risque d'épuiser leur motivation et leur implication</p>	<p>Globalement le climat scolaire dans le collège est plutôt apaisé et positif, peu de problèmes disciplinaires, une communauté éducative qui se sent bien, des parents en confiance, un embellissement par des fresques et des plantations</p>
<p>Une réflexion sur la prise en charge des élèves sur le « hors temps scolaire » doit être engagée pour permettre un bien-être général au collège</p>	<p>l'implication, le dynamisme et le professionnalisme des enseignants. Les projets pédagogiques proposés sont multiples et variés, ils favorisent l'ouverture culturelle des élèves</p>
<p>Malgré les différents vecteurs de communication, les usagers manquent d'informations et de connaissances sur le collège, il faut réfléchir à une communication de proximité et qui soit plus explicite. L'établissement doit valoriser ses actions</p>	<p>L'implication des parents dans les instances,</p>
<p>les partenariats avec les institutions, le lycée voisin et les écoles doivent être développés</p>	<p>les projets, les sorties, notamment pour l'organisation des EPI randonnées sur le niveau 5<sup>ème</sup></p>
<p>le bâti et les problèmes de sécurité et de bien-être qu'il pose le développement de projets pédagogiques inter-cycle et la communication sur les actions éducatives menées</p>	

## AUTO-EVALUATION DU COLLEGE EN 2022-2023

Axes stratégiques	Actions
<p><b>Assurer la maîtrise des apprentissages fondamentaux pour tous les élèves</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer et faciliter continuité des apprentissages inter et intra cycle</li> <li>2. Consolider acquisition des compétences de fin cycle 3 et 4</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les actions de liaison CM2/6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>/Lycée</li> <li>• Mieux accompagner les élèves</li> <li>• Développer une culture de l'évaluation positive</li> </ul>
<p><b>Assurer l'égalité des chances pour tous</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire progresser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires</li> <li>2. Se construire comme un citoyen ouvert au monde</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux accompagner les élèves dans leur choix d'orientation</li> <li>• Répondre aux besoins des élèves en différenciant leurs parcours</li> <li>• Renforcer l'éducation artistique et culturelle</li> <li>• Développer les compétences linguistiques et la curiosité pour les langues étrangères</li> </ul>
<p><b>Créer un environnement favorable au travail des élèves et des personnels</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer un climat propice aux apprentissages</li> <li>2. Améliorer concrètement les conditions de travail et le bien-être des personnels</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir toute violence, et toute forme de harcèlement</li> <li>• Favoriser engagement et responsabilisation des élèves</li> <li>• Actions égalité filles-garçons</li> <li>• Créer des temps et espaces communs</li> <li>• Communication</li> </ul>



En formalisant les projets et dispositifs existants, comment permettre davantage de réussite en construisant d'une manière pérenne les continuums école-collège et collège-lycée, tout en permettant davantage le bien-être de tous ?

POINTS D'ATTENTION LORS DE L'ÉVALUATION EXTERNE	
<b>AXE 1 – apprentissages, parcours des élèves, enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire mieux progresser les élèves en difficultés répertoriés par les évaluations nationales</li> <li>• mieux formaliser le travail en équipe pédagogique et l'ensemble des parcours,</li> <li>• Avoir une réflexion collégiale sur l'évaluation,</li> <li>• Développer les liaisons écoles-collège et collège-lycées</li> <li>• Parcours avenir à développer pour susciter ambition</li> </ul>
<b>AXE 2 – Vie, bien-être, climat scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• problème - bruit dans l'établissement – aménagements à prévoir</li> <li>• Bâti à rénover sur plusieurs points</li> <li>• Pause- repas compliquée pour élèves et personnel</li> <li>• Poursuivre le travail égalité filles-garçons en inter-disciplinarité</li> <li>• Réflexions sur école promotrice santé</li> </ul>
<b>AXE 3- Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une stratégie numérique de l'établissement</li> <li>• Elargir le suivi des stages à tous les professeurs</li> <li>• Renforcer les actions dans le cadre des continuum inter-cycles</li> </ul>

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2030

AXE 1 – ASSURER LA MAITRISE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX PAR TOUS LES ELEVES	CONSOLIDER L'ACQUISITION DES COMPETENCES DE FIN DE CYCLE 3 ET 4	Faire mieux progresser les élèves en difficultés répertoriés par les évaluations nationales Mieux accompagner les élèves dans leur travail personnel Développer une culture de l'évaluation positive pour favoriser un climat de classe plus inclusif et collaboratif où les erreurs sont perçues comme des opportunités d'apprentissage
	ASSURER ET FACILITER LA CONTINUTE DES APPRENTISSAGES INTER ET INTRA CYCLE	Développer la liaison intra cycle 3 entre le Collège et les 5 Ecoles du secteur Développer la liaison-collège Lycées pour assurer une transition fluide pour les élèves et favoriser la continuité pédagogique
	RENFORCER LE CARACTERE INCLUSIF DU COLLEGE POUR OFFRIR UNE SCOLARITE DE QUALITE AUX ELEVES PORTEURS DE HANDICAP	Favoriser l'inclusion des élèves porteurs de handicap dès leur arrivée Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation d'handicap pour leur offrir une scolarisation de qualité
AXE 2 – ASSURER L'EGALITE DES CHANCES POUR TOUS	FAIRE PROGRESSER TOUS LES ELEVES POUR REDUIRE LES INEGALITES SCOLAIRES	Mieux prévenir le décrochage scolaire Mieux accompagner le temps libre de l'élève au bénéfice de sa réussite Mieux accompagner les élèves dans leur choix d'orientation et répondre aux besoins des élèves en différenciant les parcours (voie générale ou en voie professionnelle)
	SE CONSTRUIRE COMME UN CITOYEN OUVERT AU MONDE	Renforcer la maitrise des langues étrangères Renforcer la mobilité à l'étranger et la mise en place de partenariats avec des établissements étrangers en profitant de l'accréditation ERASMUS Renforcer l'éducation artistique et culturelle
AXE 3 – CREER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX APPRENTISSAGES POUR LES ELEVES	DEVELOPPER UN CLIMAT SCOLAIRE PROPICE AUX APPRENTISSAGES POUR LES ELEVES	Prévenir la violence, la cyber violence, le harcèlement, le cyber harcèlement
	RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE POUR DONNER PLUS DE VISIBILITE A LA DYNAMIQUE DU COLLEGE	Formaliser et communiquer sur les projets et dispositifs existants pour la réussite de tous en interne Promouvoir l'image de l'établissement
	AMELIORER CONCRETEMENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE BIEN-ETRE DE TOUS	Créer des temps et des espaces communs Agir sur le cadre de vie Renforcer le bien-être à travers la diminution du bruit par des actions sur le bâti scolaire, les coursives et la cour en lien avec le conseil départemental

Le projet d'établissement comprend également 4 parcours : artistique et culturel, avenir, citoyen, de santé

## PARTIE 3 – Contrat d’objectifs 2025 – 2030

### Objectif opérationnel 1 – Assurer la maîtrise des apprentissages fondamentaux pour tous les élèves

Améliorer la réussite des élèves et consolider leurs compétences de fin de cycle 3 et 4 compte tenu des résultats actuels aux évaluations nationales, du Taux réussite au brevet, des taux de passage post 3<sup>ème</sup>, supérieurs aux moyennes académiques et qui peuvent encore être améliorés– en développant une culture de l’évaluation positive et en renforçant les liaisons inter-cycles pour faciliter les transitions écoles-collège et collège -lycées  
 Mieux accompagner les élèves dans leur travail personnel, leur apprendre à s’organiser, anticiper, pour être plus autonomes (AP, tutorat et devoirs faits)  
 Développer l’inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS, UPEAA, élèves avec PAP, handicap...) par la formation des AESH et des enseignants

#### Programme d’actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l’action	Niveau(x) de classes	Nombre d’élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA	Porteur de l’action en EPLE
Action 1	Poursuivre les groupes à effectifs réduits, outils de pédagogie différenciés pour faire progresser les élèves en difficulté, notamment en français et mathématiques, et sur tous les niveaux	6 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup>	Tous les niveaux, classes	Fiches action 19 – 20 & 26	Tous les enseignants
Action 2	Mieux accompagner les élèves dans leur travail personnel des élèves en structurant le dispositif « Devoirs faits » pour améliorer l’acquisition des savoirs fondamentaux dans toutes les disciplines	6 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup>	Elèves repérés en difficultés (MG < 10) et élèves volontaires	Fiche action 10	Enseignants - AED
Action 3	Développer des projets inter-cycles pour améliorer la continuité pédagogique et faciliter les transitions entre écoles et collège et entre collège et lycées	6 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup>	7* 6 <sup>ème</sup> 8*3 <sup>ème</sup>	Fiche action 26	Cté éducative- CEC – IEN et ensgts 1er degré
Action 4	Renforcer le travail partenarial entre AESH et enseignants pour les élèves à besoins particuliers	6 <sup>ème</sup> à 3 <sup>ème</sup>	Tous les niveaux, classes	Fiche action 25	Enseignants -AESH

#### Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d’actions

Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, pactes, IMP, €, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Groupes à effectifs réduits 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup>	Evaluations nationales 6 <sup>ème</sup> En 2023 : 9% élèves à besoins en français (14% Ac. public hors EP) et 22 % en maths (22% Ac. public hors EP)	Progrès des élèves à besoins – réduction des écarts par rapport à la moyenne nationale	Marge d’autonomie, part PSA	OUI - accompagnement sur la prise en charge de la difficulté des élèves
Nombre d’heures- devoirs faits/ niveau et classe	Au moins 1h/ quinzaine /classe en 2024-25	1h/niveau/classe	HSE-PACTE devoirs faits	OUI pour améliorer le contenu des devoirs faits
Nombre et qualité de projets communs en liaison inter-cycles- Nbe de réunions CEC/ Comité liaison Clge/Lycée	0 réunion de CEC jusqu’en 2024 Peu de projets inter-cycles 1 réunion collège/Lycée	2 réunions CEC/an Nombre de réunions entre collège et Lycée Projets inter-cycles : suivi du nombre et de leur qualité		NON

## Objectif opérationnel 2 – Assurer l'égalité des chances pour tous

Faire progresser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires : - Limiter l'absentéisme des élèves pour mieux prévenir le décrochage scolaire (élèves absentéistes sont en majorité externes) - accompagner le temps libre de l'élève pour en faire un temps propice à la réussite - mieux accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation et répondre aux besoins des élèves en différenciant leurs parcours (voie générale ou professionnelle)  
 Aider les élèves à se construire comme citoyen ouvert au monde : - renforcer la maîtrise des langues étrangères, renforcer la mobilité à l'étranger et la mise en place de partenariats - renforcer l'éducation artistique et culturelle – pratique de l'oral dans tous les enseignements

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1	Limiter l'absentéisme des externes, en devenant demi-pensionnaires – le renforcement de leur suivi social- et la mise en œuvre d'un tutorat lors de leur retour en classe	Tous	Elèves en décrochage (identifiés par baisse des résultats et jours absence)	Fiche action 9	Enseignants- vie scolaire-
Action 2	Renforcer le dispositif « école ouverte» durant les vacances et le nombre et la variété des ateliers d'accompagnement éducatif sur pause méridienne des élèves	Tous	Tous les élèves pour école ouverte - Elèves ½ pensionnaires (65 %) sur pause méridienne	Fiche action 24	Enseignants- AED -
Action 3	Favoriser des immersions en lycée professionnel pour découvrir des filières pour les élèves en difficulté scolaire en 3 <sup>ème</sup> générale	3èmes	Elèves en décrochage ou élèves avec une moyenne générale <10	Fiches action 9	Direction- Enseignants- vie scolaire
Action 4	Développer la pratique et l'évaluation de l'oral dans tous les enseignements pour favoriser la confiance en soi des élèves	Tous	Tous les élèves	Fiche action 3	Enseignants - élèves
Action 5	Développer la mobilité et la maîtrise des langues étrangères	Tous	Toutes les classes	Fiche action 12	Enseignants, AED

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, pactes, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Taux absentéisme des élèves :	En 2023-2024 : 8,85 %	En diminution		NON
Nombre d'élèves de 3ème en immersion en LP/an hors prépa-métiers	Hors prépa-métiers : aucune immersion actuellement	Au moins 1 immersion/an, pour les élèves dont moyenne générale <10		NON
Nombre et diversité des ateliers/semaine au FSE	En 2023-24 : 14 ateliers pour 99 élèves inscrits	Maintien voire augmentation du nbe ateliers	HSE	NON
Nombre de demi-journées d'école ouverte/an	6 demi-journées en 2023-2024	8 demi-journées	HSE, PACTES et moyens en euros	NON
Taux utilisation des moyens ADAGE	En 2024 :69% 15.145€/21.950 €	A terme : 100 % des moyens alloués	En euros, via ADAGE	NON



### Objectif opérationnel 3 – Créer un environnement propice pour les apprentissages

Développer un climat scolaire propice aux apprentissages en luttant contre le harcèlement, la cyberviolence et en promouvant une atmosphère de respect et d'empathie  
 Renforcer la communication interne et externe pour mieux valoriser les projets pédagogiques du collège  
 Améliorer concrètement les conditions de travail et le bien-être de tous : créer des temps et espaces communs – agir sur le cadre de vie – développer le dispositif du collège, promoteur de la santé -diminuer l'impact du bruit par des actions sur le bâti scolaire, les coursives et la cour en lien avec le conseil départemental

*Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)*

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1	Renforcement des actions de prévention contre toutes les formes de violence dans le cadre annuel d'un plan annuel défini par le CESCE réactivé	Tous	Tous les élèves	Fiche Action 1	Communauté éducative
Action 2	Développer l'école promotrice de la santé, par la labellisation EDD et en diminuant l'impact du bruit par les aménagements de la cantine, de la cour, et des coursives avec le Conseil départemental	Tous	Demi-pensionnaires (65 %)	Fiches action 3 - 5- 21	Direction
Action 3	Améliorer la communication par la publication de compte-rendus de projets pédagogiques sur le site internet du Collège	Tous	Tous les élèves	Fiche action 4	Enseignants, vie scolaire porteurs de projets

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, pactes, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Définition d'un plan annuel de prévention présenté au CESCE	Pas de plan annuel de prévention présenté au CESCE, inactif depuis plusieurs années, même si des actions de prévention existent	Un plan de prévention annuel présenté en CESCE	Euros, matériels, programme Phare	OUI Formation aux compétences psychosociales des personnels
Nombre de projets communiqués sur les supports de communication du collège valorisant les réussites des élèves et les actions internes menées	Peu d'articles sur site internet	Couverture des projets menés	Site internet ou autres du Collège	NON
Taux de participation des familles aux élections au CA, aux instances et projets	37 % - taux de participation élections CA	40 %		NON

## 2 - Utilisation de la part d'autonomie

(2 pages maximum)

Quelle utilisation faites-vous de la part PSA de la DHG ?

Descriptif rapide des actions mises en œuvre et des moyens utilisés : DGH allouée : 1023,62h dont 898h de dotation aux formations, et 135,50h de motifs de variation.

Le montant de la part Projet Stratégique Académique de la DGH représente 17h sur les 135,50h de *motifs de variation* (21h ULIS, 6h UNSS, 6h au titre chinois, 28,5 h Section internationale britannique, 6 heures vaisselle au titre des sciences, 39h Groupes de niveaux 6è et 5è)

Pour 2024-25, utilisation de la PART PSA de la DGH pour :

- **maitrise des apprentissages fondamentaux et faire progresser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires (mise en œuvre du choc des savoirs - coût sur marge autonomie 51h avec allocation spécifique de 39h pour groupes de niveaux dans les motifs de variation donc dépassement de 12h sur Part PSA - avec 42 groupes effectifs dont 18 à effectifs réduits, en maths/français – pour 7 divisions en 6<sup>ème</sup> et 8 en 5<sup>ème</sup>)**

- **et le delta au titre des langues pour assurer l'égalité des chances** : latin (2h niveaux 4è/ 3è) – bilangue alld et espagnol en 6<sup>ème</sup> (5h) -

A quel(s) appel(s) à projets l'établissement a-t-il participé ? (AMI, AAP, CNR-NEFLE, ...)

Le Collège de Bois de Nèfes a été accrédité au titre d'ERASMUS KA121-SCH - Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire. L'établissement fait partie de 3 collèges choisis par le Conseil départemental pour expérimenter une opération relative aux économies d'énergie.

Intitulé du (des) projet(s) et plus-value attendue

Descriptif rapide du (des) projet(s) : Mobilités élèves et de personnels sur plusieurs années. En 2023-24, mobilité de 24 élèves de 3<sup>ème</sup> SIB en Croatie, et 3 accompagnateurs. Mobilités en Espagne de 3 enseignants (EPS, maths, Histoire-géographie). En 2024-25 mobilité de 15 élèves et 3 accompagnateurs en Espagne et 3 mobilités enseignantes en Europe.

Quel financement a été ou sera perçu ou par l'établissement pour ce(s) projet(s) ?

	2023-24	2024-25	Projet 3
Sommes attribuées	40 023 €	57 242 €	
Moyens RH	Mobilités de personnels	Mobilités de personnels	

### 3 – Remplacement de courte durée

Quelles modalités pédagogiques et éducatives avez-vous choisi de mettre en œuvre pour cette année scolaire ?

Descriptif rapide des choix effectués : L'ensemble des heures obligatoires d'enseignement qui figurent à l'emploi du temps des élèves sont susceptibles de faire l'objet d'un remplacement, y compris les heures en effectif réduit. Sont néanmoins exclues de cet ensemble les heures proposées dans le cadre du dispositif « devoirs faits », celles supprimées du fait d'une sortie pédagogique, d'une évaluation commune.

Mobilisation selon l'ordre de priorité suivant :

- Echange de services entre collègues pour des absences croisées programmées.
- Positionnement d'un enseignant signataire d'une part fonctionnelle PACTE RCD
- Appel aux enseignants volontaires pour assurer un remplacement (par ordre de priorité, au sein de l'équipe pédagogique de la classe, puis parmi les professeurs de la discipline et enfin à tout autre enseignant volontaire quelle que soit la discipline) rémunéré en HSE.

En 2023-24, sur 37.848h totales, 4.975h n'ont pas été réalisées (soit 13,14%) et 1.914h30 ont été remplacées soit 38,48 %.

Quelle estimation des besoins en heures de RCD avez-vous faite pour l'année scolaire en cours :

Estimation pour cette année scolaire : au moins comme en 2023-2024 : 1915h

Atteindre en termes de remplacement : **cible académique 2024-25 soit 47 %**

La répartition des moyens pour la mise en place du RCD

	Nombre prévu
Nombre de parts fonctionnelles de PACTE	104 (dotation très supérieure aux collèges HEP équivalents) Utilisation : 72 Pactes
HS spécifiques RCD	17
Autres enveloppes :	HSE à titre marginal

#### 4 - Durée et Signature du Contrat d'objectifs

Ce contrat d'objectifs prend effet à compter du

Il est établi pour une durée de cinq ans. Il est procédé à un bilan intermédiaire chaque année.

Ce contrat d'objectifs est établi et signé en trois exemplaires originaux.

A Saint-Denis, le ....

La Cheffe d'établissement du collège Bois de Nèfles	Le Recteur de l'académie de La Réunion	Le Président du Conseil départemental
BRIGITTE DAMBREVILLE	ROSTANE MEHDI	CYRILLE MELCHIOR

